

DISPOSITIONS ORGANIQUES**Désignation des représentants de la Commune au sein des conseils d'écoles des établissements d'enseignement du 1^{er} degré****EXPOSE DES MOTIFS**

Au sein de chaque école élémentaire et maternelle (soit 13 écoles élémentaires et 15 écoles maternelles) est institué un conseil d'école.

Le conseil d'école est chargé notamment de voter le règlement intérieur de l'école, d'établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, de donner son avis, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école, sur le fonctionnement de l'école (périscolaire, utilisation des moyens, restauration, action pédagogique...).

La Commune est représentée au sein de chaque conseil d'école par le Maire ou son représentant (désigné, le cas échéant, par arrêté) et par un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant désignés en son sein par le Conseil municipal.

Ces désignations se font au scrutin majoritaire à la majorité absolue aux deux premiers tours et à la majorité relative au troisième.

En application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il peut être procédé à ces désignations par un vote à main levée si le Conseil municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

Au regard de ce qui précède, je vous propose donc de désigner les représentants de la Commune au sein des conseils d'école des établissements d'enseignement du 1^{er} degré, soit 28 titulaires et 28 suppléants pour l'ensemble des établissements.

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Désignation des représentants de la Commune au sein des conseils d'écoles des établissements d'enseignement du 1^{er} degré

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121.21 et L. 2121-33,

vu le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires,

vu le procès-verbal d'installation des membres du Conseil municipal en date du 9 mars 2008,

vu le procès-verbal d'installation du Maire et de ses adjoints en date du 15 mars 2008,

considérant qu'il y a lieu, suite au renouvellement du conseil municipal, de désigner les nouveaux représentants de la Commune au sein des conseils d'écoles des établissements du premier degré, soit 28 titulaires et 28 suppléants,

vu les résultats du vote à main levée auquel il a été procédé,

DELIBERE

par 40 voix pour et 5 abstentions

ARTICLE UNIQUE : DESIGNNE conformément au tableau ci-après les membres du Conseil municipal représentant la Commune au sein des conseils d'écoles des établissements du premier degré d'Ivry-sur-Seine :

ECOLES	REPRESENTANTS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
HENRI BARBUSSE		
☺ <i>A</i>	- Sylvain BARON	- Françoise EHRMANN
☺ <i>B</i>	- Hervé RIVIERE	- Sylvain BARON
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Françoise EHRMANN	- Hervé RIVIERE
DANIELLE CASANOVA		
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Christine POURRE	- Mourad TAGZOUT
IRENE JOLIOT CURIE		
☺ <i>A</i>	- Romain MARCHAND	- Stéphane PRAT
☺ <i>B</i>	- Mehdy BELABBAS	- Christine POURRE
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Rogério MACHADO	- Gisèle PERNIN
EUGENIE COTTON		
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Marie PIERON	- Chantal DUCHENE
ALBERT EINSTEIN		
☺ <i>ELEMENTAIRE</i>	- Méhadée BERNARD	- Nicolas RAMEAU
PAUL LANGEVIN		
☺ <i>ELEMENTAIRE</i>	- Chantal DUCHENE	- Philippe BOUYSSOU
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Pierre MARTINEZ	- Méhadée BERNARD
MAKARENKO		
☺ <i>ELEMENTAIRE</i>	- Medhi MOKRANI	- Bozena WOJCIECHOWSKI
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Camille BROUTÉ	- Bozena WOJCIECHOWSKI
GABRIEL PERI		
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Patricia BENDIAF	- Camille MONTUELLE
JACQUES PREVERT		
☺ <i>MATERNELLE</i>	- Patricia GAMBIASIO	- Camille BROUTÉ

ECOLES	REPRESENTANTS	
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ROBESPIERRE ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Eve SCHIAVI	- Edith PERSTUNSKI-DELEAGE
JEAN-JACQUES ROUSSEAU ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Thierry ROSSET	- Anne SCHMIDT
JACQUES SOLOMON ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Patricia BENDIAF - David ONKAYA MENGE	- Marie PIERON - Medhi MOKRANI
MAURICE THOREZ ☺ <i>A</i> ☺ <i>B</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Daniel MAYET - Sandrine BERNARD - Séverine PETER	- Patricia GAMBIASIO - Daniel MAYET - Rogério MACHADO
ORME AU CHAT ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Elisabeth LOICHOT - Rabah LACHOURI	- Pierre MARTINEZ - David ONAKAYA MENGE
DULCIE SEPTEMBER ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> ☺ <i>MATERNELLE</i>	- Denis MERCIER - Jacqueline SPIRO	- Guillaume MOOG - Frédéric CATALAN
GUY MOCQUET ☺ <i>ELEMENTAIRE</i> et ☺ <i>MATERNELLE</i> (1 seul conseil d'école)	- Sandrine BERNARD	- Fabienne OUDART

RECU EN PREFECTURE
 LE
 PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE
 LE 18 AVRIL 2008